

Osu shihan et sensei,

**Voici les informations sur ma compétition du 25 février 2012
à Joliette.**

Lieu : Centre de Loisirs Jolodium Joliette,

12 Richelieu, Notre-Dame-des-Prairies, J6E 7J9

8h45 : arrivée des compétiteurs et instructeurs.

9h15 : réunions des juges et instructeurs.

10h00 : début de la compétition (kata, kata armé, combat.)

Les catégories de kata, de kata armé et de combat seront divisées en avance. Seulement pour les combats les divisions seront vérifiées avec les instructeurs le jour du tournoi. La pré-division permettra d'éviter des déplacements inutiles pour certain compétiteurs.

Médailles pour tous les participants de 12 ans et -.

Coût: 40\$ pour un événement et 10\$ par événement supplémentaire.

30\$ si préinscription (avant le 22 février 2012) et 5\$ par événement supplémentaire.

Excepté pour le grappling et le sambo 40\$ pour un événement et 70\$ pour deux.

Entrée pour spectateur 10\$ pour la journée.

(Spectateur moins de 4 ans gratuit)

Chaque compétiteur doit avoir ses équipements protecteurs (mains, tibia, et casque), plastron disponible seulement. La coquille et le protecteur buccal sont facultatifs mais fortement suggérés.

Cantine sur places pour le dîner.

Pour le bon fonctionnement de la compétition et pour garantir des participants dans toutes les catégories pour ainsi éviter des déplacements inutiles.

Veillez préinscrire vos élèves comme tout bon instructeur doit faire !!!

Chaque instructeur doit fournir une liste de ses compétiteurs avant le mercredi le 22 février 2012 comprenant : nom, âge, sexe, grade, poids et évènements.

(Veillez me faire part de l'ordre de vos grades de votre école)

Une entrée gratuite pour le coach par 10 élèves inscrits.

Pour l'hébergement :

Château Joliette (proche du Jolodium)

450 Rue St Thomas, Joliette, QC J6E 3R1

(450) 752-2525

chateaujoliette.com

Hotel Victoria

544, rue Notre-Dame, Joliette, QC J6E 3H7

(450) 753-5935

Motel le Classique de Joliette

310 DE LA VISITATION RUE, Saint-Charles-Borromée, Québec

(450) 756-0588

motelclassique.com

La réglementation en vigueur pour les combats semi-knockdown.

Tous les combattants peuvent frapper plein contact dans la mesure où ils utilisent les techniques légales.

Techniques permises :

12 ans et – :

Toutes les frappes sur le plastron (poings, pieds) et les coups de pied circulaire sur les cuisses sont légales.

13 ans et + :

Toutes les frappes sur le plastron (poings, pieds et genoux), les coups de pied circulaire sur les cuisses et les coups de pied circulaire à la tête (côté du casque) sont légales.

18 ans et + :

Toutes les frappes sur le plastron (poings, pieds et genoux), les coups de pied circulaire sur les cuisses et les coups de pied circulaire à la tête (côté du casque) sont légales. De plus, les coups de pied frontal et genou à la tête sont légales.

Durée des combats :

Pour les combats junior (12 ans et moins) 1 min.30 sec. et 30 sec. supplémentaire.

Pour les combats juniors (13 ans et plus) et seniors 2 min. et 1min. supplémentaire.

Techniques illégales

- coups intentionnels dans les articulations (genou, coude).
- frapper avec les poings, mains ou coudes à la tête ou au cou.
- coups dans les parties génitales.
- agripper un opposant plus de 1 sec.
- tomber intentionnellement sur un opposant au sol.
- frapper un opposant au sol.
- frapper un opposant après l'arrêt du combat par l'arbitre.
- coups de pieds à la tête pour les – de 12 ans.
- coups de pieds frontaux et genoux pour 17 ans et -.

1 infraction = 1 avertissement.

2 infractions = pertes de waza ari.

3 infractions = disqualification.

Le juge central peut donner un avertissement non officiel.

Le juge central peut disqualifier un compétiteur en tout temps.

Chaque compétiteur a droit à un coach qui devra respecter les juges et autres compétiteurs dans ses paroles et son comportement.

La victoire est attribuée au combattant quand :

- par ippon

- 2 waza ari
- par décision de 3 juges et +
- par disqualification de son opposant.
- par forfait de son opposant.

Toutes les paroles et gestes antisportifs sont à bannir du comportement des compétiteurs, des instructeurs et des parents.

Tout désaccord face au décision ou comportement peut être signifiés à l'instructeur organisateur.

Il est interdit de fuir intentionnellement le combat.

Osu,

Sensei Dominic Morin.

國際貫勵空手道連盟



Compétition de karaté traditionnel plein contact Grappling ISWA Édition 2012

25 février 2012.

Je soussigné(e), soumet volontairement par la présente mon application pour la participation au gala de karaté traditionnel et de plein contact de l'école Kanreikai Karaté Joliette et grappling ISWA et j'assume également la pleine responsabilité pour tous dommages, blessures ou autres que je pourrai subir ou infliger lors de cet évènement de karaté et de grappling.

Je renonce à toutes poursuites ou réclamations judiciaires contre les promoteurs ou instructeurs de ce dit évènement.

Je consens que les photos prises de moi en rapport à l'évènement puissent être utilisées pour la publicité ou la promotion de l'école Kanreikai Karaté Joliette et je renonce à toute compensation monétaire. Je comprends que l'argent que je déboursrai en rapport avec cet évènement ne sera en aucun temps remboursable.

Je ne serai pas sous l'influence de drogue ou l'alcool au moment de cet évènement. Si tel est le cas, il y aura expulsion immédiate de cet évènement.

J'ai lu ce document, je comprends la signification de ces paragraphes et j'accepte de mon gré de signer cette formule de dégageant de responsabilité pour ma participation à cet évènement de karaté et de grappling.

Signé dans la ville de _____ le ____ mois de _____ 2011.

Signature du compétiteur: _____ Age: _____
(si moins de 18 ans, parent ou tuteur légal)

Nom: _____ Age: _____ Sexe : _____ poids : _____

Tél: _____

Adresse: _____ Ville: _____

Instructeur/École: _____ Grade: _____
(du compétiteur)

Kata kata armé Combat (semi-knockdown) Grappling Sambo
(Encercler catégorie)

Pré inscription 30\$ + 5\$ par évènements (avant 17 /02/11)

40 \$ + 10 \$ par évènements.

Grappling et Sambo 40\$ et 70\$ pour 2 évènements préinscription seulement